



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25/05/2024

Engagement du conseil d'administration du Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence

Le Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence est un acteur culturel majeur et un rendez-vous incontournable de la création musicale. Il contribue au rayonnement territorial et national et joue un rôle essentiel pour le développement de l'art lyrique et le soutien à l'économie locale.

Le Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence a informé ses partenaires publics de la crise qu'il traverse depuis le début de cette année malgré sa réussite artistique et ses succès de fréquentation.

Le ministère de la Culture a demandé à l'Inspection générale des affaires culturelles de conduire un audit flash pour comprendre et analyser cette situation en accord avec l'ensemble des partenaires publics. Cet audit a fait apparaître un besoin de financement urgent pour rétablir sa situation financière qui nécessite un apport financier important pour assurer sa survie.

Face à l'urgence de la situation, pour assurer l'édition 2024 et l'engagement 2025, l'Etat et les collectivités territoriales ont demandé à la gouvernance du festival un plan d'économies et la mobilisation de financements privés à hauteur de 850 000 € minimum. Lors du conseil d'administration du 24 mai, l'ensemble des partenaires publics qui soutiennent le festival ont pris l'engagement d'apporter un financement exceptionnel sous forme d'avance de fonds remboursable à hauteur de 1,6 M€ : 800 000 € pour l'Etat, et 200 000 € pour chaque institution locale qui seront proposés au vote lors des prochaines assemblées délibératives.

La mission d'inspection se poursuit actuellement et un travail est déjà amorcé sur les différents scénarios et les modalités d'accompagnement et de contrôle pour assurer la pérennité financière du festival. Il s'agira de trouver une adéquation entre les moyens budgétaires qui lui sont alloués et sa programmation artistique et culturelle, tout en mettant en place des dispositions de gouvernance pour éviter la reproduction de la situation de crise actuelle. D'ici septembre 2024, la direction travaille à un projet qui développe son ancrage dans l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur tout en maintenant son ambition internationale au plus haut niveau.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr